

PROGRAMME DE FORMATION

Dirigeant, quel statut choisir ? Les fondamentaux à maîtriser

2021

La question de la modernisation de la protection sociale française au regard des évolutions sociales et démographiques est de plus en plus posée. Les dernières réformes adoptées et celles en cours (système des retraites par exemple), posent, encore plus aujourd'hui qu'hier, la question pour tout dirigeant ou futur dirigeant du statut social à adopter ?

Dates et Lieux	04/06/2021 – en ligne Applicatif Webex
Durée / horaires	2h - de 10h à 12h

Type / Tarif	Inter-entreprise – 120€ HT par stagiaire Intra entreprise - sur devis
Modalités pédagogiques	Classe virtuelle / Exposé et cas pratiques
Niveau	Mise à jour des connaissances et Approfondissement
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Public / Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des différents statuts juridiques des entreprises, Connaissance de base d'un bilan comptable, Avoir une pratique du conseil comptable, juridique ou assurancielle
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	<p>« toutes nos formations sont adaptées aux personnes porteuses d'un handicap ».</p> 



Intervenant

Virginie TRANCHANT
Consultante et formatrice

Objectif(s) de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les différences entre les différents statuts sociaux du dirigeant.
- Maîtriser les chiffres clés de la rémunération du dirigeant en fonction de son statut.
- Expliquer les mécanismes d'appels de charges, du calcul des dividendes et présenter les fondamentaux à ne pas négliger.

Contenu pédagogique

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes.

C'est la signature habituelle de FIDROIT.

Dirigeant :
quel statut
social choisir ?

Les impacts du choix de son statut social par le dirigeant sont souvent peu mesurés alors même qu'ils devraient être pris en compte lors du choix de l'exercice d'une activité professionnelle. En effet la gestion du patrimoine social est bien souvent laissée au second plan et reléguée au rang de problématique à long terme. C'est pourtant l'anticipation du long terme qui permet de prendre en compte ces impacts à leur juste valeur.

I Quel patrimoine social pour quel statut social ?

- Etat des lieux des statuts en fonction de la nature et de la forme de l'activité
- Etude des différents régimes liés aux statuts et mise en perspective

II Anticiper pour mieux gérer son patrimoine social ?

- Effets sur le long terme du choix d'un statut
- Solutions d'anticipation et préconisations

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr